

COMPTE RENDU SEANCE DU 29 mai

L'an deux mil vingt le 29 mai à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, maire :

Présents: Pierre BIEUVILLE, Catherine BLERIOT, Jean-Luc CAILLIE, Geneviève CAROF, Arnaud DUFOSSÉ, Laurent GARDIN, Frédéric JOUSSELIN, Thomas GUYOMARC H, Philippe PAULET, Brigitte TRAVERS, Elisabeth LHERAUX

Secrétaire de séance : Catherine BLERIOT

Nombre de membres afférents au conseil : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Date de la convocation : 15/05/2020

Discours d'ouverture de Madame le Maire : « transparence, valeurs humaines et esprit d'équipe ».

Souhait d'une concertation avec les habitants sur les thématiques et les dossiers de commissions.

Communication : site Internet à mettre en place, développer et outil à valoriser.

Lecture de la charte de l'Elu Local.

OBJET : ELECTIONS DES DELEGUES des organismes de regroupement, et des membres des commissions communales.

Il est procédé aux élections : tous les candidats sont élus à l'unanimité soit 11 voix.

COMMISSIONS	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
CCAS	LHERAUX Elisabeth	PAULET Philippe	TRAVERS Brigitte	BLERIOT Catherine
TRAVAUX ET ENTRETIEN GENERAL	PAULET Philippe CAILLIE Jean-Luc	GARDIN Laurent JOUSSELIN Frédéric	BIEUVILLE Pierre GUYOMARC H Thomas	DUFOSSÉ Arnaud
URBANISME PERMIS DE CONSTRUIRE	CAROF Geneviève	GARDIN Laurent	CAILLIE Jean-Luc	GUYOMARC H Thomas
AMENAGEMENTS RURAUX	CAROF Geneviève	GARDIN Laurent	BIEUVILLE Pierre	BLERIOT Catherine
BULLETIN MUNICIPAL COMMUNICATION	CAROF Geneviève	DUFOSSÉ Arnaud	BLERIOT Catherine	

SYNDICAT	TITULAIRE 1	TITULAIRE 2	SUPPLEANT	SUPPLEANT
SIVOS	CAROF Geneviève	PAULET Philippe		
COSEC BUEIL	JOUSSELIN Frédéric	BIEUVILLE Pierre	DUFOSSE Arnaud	BLERIOT Catherine
SNA	CAROF Geneviève	LHERAUX Elisabeth		
SIEGE	CAROF Geneviève	LHERAUX Elisabeth		
VOIRIE	PAULET Philippe	CAILLIE Jean-Luc	GARDIN Laurent	GUYOMARC H Thomas

Référent défense : CAROF Geneviève

OBJET : DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

- Délégations d'attributions du conseil municipal au maire
(art.L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales)
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, avoués, notaires, huissiers de justice et experts ;
- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L-214-1 du code de l'urbanisme

OBJET : DELEGATION DE SIGNATURE AU 1^{ER} ET 2^{EME} ADJOINT :

Il est donné délégation de signature de fonction à Madame Elisabeth, 2^{ème} adjointe pour traiter toutes questions inhérentes aux finances, pour l'ordonnancement des dépenses, et l'émission des titres de recettes, pour délivrer les permis de construire et les différentes autorisations d'urbanisme.

Il est donné délégation de signature de fonction à Monsieur Philippe PAULET, 1^{ER} adjoint pour traiter toutes questions inhérentes à la voirie.

Questions diverses.

- Elagage des arbres : rue du Moulin, la Mare
- Cimetière : nettoyage physique ainsi plan des concessions et droits à mettre à jour, pour la partie administrative par Geneviève CAROF et Elisabeth LHERAUX
- Pêche dans la commune. Mise en place d'une réglementation et affichage ; carte de pêche avec cotisation
- Rythme des réunions de conseil municipal : tous les premiers vendredis de chaque mois à 19 heures ; la prochaine est fixée le 5 juin 2020.
- Point sur les formations possibles pour Madame le Maire et les nouveaux conseillers
- Exposé du dossier BONDUELLE/COMMUNE
- Exposé du dossier CORRE/GOULET
- Exposé des courriers de M et Mme POL
- Intervention d'Arnaud DUFOSSE pour des questionnements au sujet de l'école et du centre aéré ; souhait de transparence et des informations souhaitées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Philippe Paulet
Adelle
Paul
F. Jouve
